Projet éducatif

École Du Sentier

2019-2022

Le projet éducatif

Table des matières

- 1. But et définition du projet éducatif
- 2. Encadrements légaux
- 3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
- 4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
- 5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
- 6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
- 7. Enjeux
- 8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
- Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
 Plan d'action-texte explicatif
 Transmission et diffusion du projet éducatif
 Reddition de compte du projet éducatif

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

Dans cette section, l'établissement pourrait choisir de présenter les encadrements légaux.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)3;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Dans cette section, l'établissement dresse la liste des groupes qui ont collaboré lors de l'élaboration du projet éducatif. (LIP, article 74)

- Comité PP
- Comité Conseil d'établissement

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. » Elle vise la recherche de consensus.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Dans cette section, l'établissement dresse la liste des consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif. (LIP, article 74)

- Consultation du personnel, 13 mai 2019
- Consultation du personnel, 28 mai 2019
- Consultation du CÉ en continu

Le projet éducatif émerge du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire. (LIP, article 7)

5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

Dans cette section, l'établissement fait l'analyse de l'environnement externe et interne. Le contexte dans lequel il évolue et les principaux enjeux. (LIP, 97.1)

Le portrait du milieu

Historique:

Construite en 2014, l'école Du Sentier est une école de quartier offrant le Programme Primaire de l'Organisation du Baccalauréat International depuis ses débuts en septembre 2014. Elle est certifiée officiellement comme école de L'IB en 2018-2019.

Territoire où se trouve l'école		Indice de défavorisation			
Municipalité	Quartier	Rang décile de l'IMSE ¹	Rang décile du SFR ²		
Drummondville	St-Charles	1	1		
Année de construction :	2014				
Nombre de locaux disponibles :	17 salles de classes, 1 salle polyvalente, 1 local de service de garde, 1 bibliothèque, 1 salle du personnel.				
Ratio élève par ordinateur :	-Ordinateurs à la bibliothèque et 2 ordinateurs par classeEnsemble de tablettes iPads				
Disponibilité d'équipements pour l'activité physique (intérieur et extérieur) :	1 gymnase simple, 1 cour d'école avec carrés de jeux, 1 terrain de basketball, surfaces de hockey et gagaball, des ballons-poires, trottinettes, un module de jeux extérieur et des équipements de plein air (skis de fond, raquettes).				
État de l'édifice et des terrains :	Excellent (construction 2014)				
Rénovations apportées ou Envisagées :	Asphalte du stationnement				

	- Programme primaire international pour tous les élèves
Vocations particulières :	- Anglais intensif en 6 ^e année pour tous les élèves
	- 5 groupes de volet anglais extra curriculum

¹ IMSE : Indice de milieu socio-économique ² SFR : Indice du seuil de faible revenu

Portrait de la population scolaire, du service de garde et du personnel en 2018-2019

Nous avons 347 élèves, répartis en 15 groupes :

Clientèle	Préscolaire	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e
Olicilicie	5 ans	année	année	année	année	année	année
Garçons	20	20	18	28	27	34	35
Filles	17	23	22	21	25	24	30
Nombre total	37	43	40	49	52	58	65
Nombre de classes	2	2	2	2	2	2	2
Nombre de classes multi-âges							1

Clientèle	Matin	Midi	Soir
Nombre d'élèves inscrits au service de garde	+ ou - 35	290	+ ou - 100
Nombre d'élèves inscrits au service des dîneurs		0	
Nombre d'élèves utilisant le transport	66		56

Personnel de l'école	Nombre		
Direction	1		
Direction adjointe	0		
Enseignants	16 (dont 14 titulaires)		
Enseignants spécialistes	6		
Coordonnatrice au P.P.	1 pour 2,5 jours/semaine		
Orthopédagogue	1 pour 5 jours/semaine		
Psychoéducatrice	1 pour 2,5 jours/semaine		
Psychologue	1 pour 1 jour/semaine		
Animateur de vie spirituelle	0		
Techniciens en éducation spécialisée	4		
Technicienne en service de garde	1		
Éducateurs en service de garde	17		
Surveillants d'élèves	0		
Secrétaire	1		
Concierge	1		

DOCUMENT DE TRAVAIL- EN CONSTRUCTION

Portrait de notre clientèle à risque en 2018-2019

Pourcentage of	d'élèves ayant	un plan d'in	tervention				
2018-19	Présco	1 ^{ère}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e
2018-19	0	11,6%	10,0%	16,3%	23,1%	20,7%	38,5%
Pourcentage d'élèves allophones							
2010 10	Préscolaire		1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		3 ^e cycle
2018-19	2,7%		1,2%		1,9%		2,4%

Pourcentage d'élèves ayant un code de validation EHDAA (14, 33, 34, 50, 53)					
2019 10	Préscolaire	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	
2018-19	0	3,8%	3,1%	5,7%	

Vulnérable Santé physique bien-être	Vulnérable Compétences sociales	Vulnérables Maturité affective	Vulnérables, Développement cognitif et langagier	Vulnérables, communication et connaissances générales
2,6%	2,6%	0,0%	10,5%	0,0%

Pourcentage d'élève	s en consolidation			
2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
0,0%	0,3%	0,6%	1,8%	2,3%

Les forces du milieu

Forces du programme particulier :

Le programme primaire de l'IB est une force en soi : les approches pédagogiques du PP, via les 4 modules de recherche annuels (au préscolaire) et les 6 modules de recherche annuel (au primaire), visent à ce que les apprenants « travaillent ensemble afin de « construire du sens » et de rendre signifiant le monde qui les entoure. Grâce à l'interaction entre le questionnement, l'action et la réflexion, cette approche permet d'obtenir des classes ouvertes et démocratiques. Le système éducatif de l'IB prépare les élèves à apprendre tout au long de leur vie, que ce soit de manière indépendante ou en collaboration. Les communautés d'apprenants sont alors prêtes à relever des défis mondiaux au moyen de la recherche, de l'action et de la réflexion. »

(Continuum des programmes de l'IB en matière d'éducation internationale, En quoi consiste le système éducatif de l'IB ? Version française de l'ouvrage publié originalement en anglais en août 2013 sous le titre *What is an IB education?* Publié en août 2013, Mis à jour en juin 2015)

Forces de la communauté :

Les partenaires suivants travaillent en concertation avec notre établissement : CCIUSSS, département de pédopsychiatrie du CIUSSS, Interval, Centre jeunesse, Tablée populaire, Kiwanis, Sûreté du Québec, Services de prévention de la sécurité incendie, Bibliothèque municipale, Ville de Drummondville, CCSSC, L'Aquacomplexe, GARAF Opération PAJE, Ski de fond St-François, Fondation PEI-CSDC, L'OPP.

DOCUMENT DE TRAVAIL- EN CONSTRUCTION

Un partenariat avec le centre communautaire ainsi qu'avec la ville de Drummondville nous permet l'accès à différents plateaux en plus d'une offre intéressante d'activités pour nos élèves.

Une Organisation de Participation des Parents (OPP) active ainsi que des parents et membres de la communauté, impliqués bénévolement au sein de la Fondation PEI-CSDC, permettent l'organisation et la tenue d'activités communautaires et scolaires enrichissant la vie de nos élèves et permet de défrayer les frais associés aux formations professionnelles de l'IB pour notre personnel.

La collaboration des différents partenaires est un complément essentiel aux services offerts à nos élèves. Elle permet de combler des besoins tels que l'alimentation, la santé (physique et mentale), la culture, le civisme ainsi que la pratique d'activités physiques. Elle permet aussi une meilleure cohésion des interventions. Elle soutient la vie scolaire. Puisque notre école a débuté ses activités seulement en septembre 2014, les partenariats avec la communauté immédiate du secteur de l'école sont établis. Il y a un réel partage entre l'équipe-école et la communauté. Par ailleurs, la présence enrichissante des gens de la communauté permet aux élèves de s'ouvrir sur le monde.

Forces de l'équipe-école

Le personnel enseignant en place a choisi de travailler au sein de l'école Du Sentier et de ce fait découle le choix de se former auprès de la SEBIQ (le pendant francophone de l'IB) ainsi que de suivre les formations prescrites selon les exigences de L'International Baccaulaureate. Il s'agit d'une équipe ayant à cœur son propre développement professionnel et possédant une culture de travail collaboratif et d'entraide.

Il est important de noter la grande stabilité de l'équipe-école tant chez le personnel enseignant, de soutien que professionnel. Cette stabilité favorise la mise en place et le développement de pratiques pédagogiques et de projets communs ainsi que l'engagement de tous dans les différentes sphères de la vie de l'école.

Depuis l'ouverture de notre école, l'équipe a un réel souci d'arrimer les pratiques. Nous sommes tous conscients de l'impact positif d'un tel arrimage sur la réussite de nos élèves. D'ailleurs, plusieurs enseignants donnent du soutien direct en classe à leurs collègues de niveau ou de cycle.

Lors de la fabrication de l'horaire maître, des périodes libres communes pour chaque niveau sont placées à l'horaire afin de permettre des temps de rencontres et d'échanges entre les enseignants.

Nous vivons des chantiers pédagogiques. Ces rencontres (niveau, cycle, petites équipes) servent de lieu de discussion pour les enseignants afin de partager et arrimer des pratiques pédagogiques telles que le code de correction, les stratégies de lecture ou tout autre sujet pertinent à la vie scolaire et la réussite des élèves.

Forces au niveau des saines habitudes de vie :

À l'école nous faisons bouger les élèves par divers moyens tels que : récréations actives – carnaval d'hiver – jogging en éducation physique et à la santé – défi Pierre Lavoie – Yoga et méditation dans les classes de 1^{re} année, avec un module de recherche – choix d'activités parascolaires qui permet aux enfants de bouger (Mackinaw) – olympiades – mois de l'activité physique (mai) – nombreuses activités éducatives école et service de garde (Univestrie, ski de fond, raquettes, plein air, etc.). Plusieurs modules de recherche, à différents niveaux, sont orientés vers l'activité physique.

Aussi, au niveau de la santé et des saines habitudes de vie, nous demandons aux parents de fournir des collations santé (fruits, légumes, produits laitiers).

Dans les années à venir, nous souhaitons mettre en place d'autres projets liés à la santé et aux saines habitudes de vie.

Forces au niveau de la vie étudiante :

Les élèves s'impliquent dans divers comités afin d'améliorer la vie étudiante à l'école Du Sentier et développent leur leadership : conseil des élèves, comité international, jeunes leaders, etc.

Forces au niveau des pratiques pédagogiques :

Au préscolaire, divers moyens sont utilisés pour favoriser l'éveil à la lecture et l'écriture :

- La Forêt de l'alphabet;
- Le Sentier de l'alphabet;
- Conscience phonologique (rimes, sons, concept de phrase, de mot);
- Schéma du récit;
- Histoires séquentielles;
- Accès à la bibliothèque classe;
- Animations de lecture par l'enseignante;
- Activités de repérage de mots globaux (message du matin);
- Recherche d'informations dans les livres;
- Activités de pré-écriture (écriture spontanée, abécédaire, transcription de mots et de phrases).

Une grande diversité de pratiques pédagogiques innovatrices sont mises en place afin de favoriser la réussite du plus grand nombre d'élèves :

- La Forêt de l'alphabet et le Sentier de l'alphabet au préscolaire
- Dépistage en maternelle pour les services d'orthophonie, et au primaire pour les élèves à risque
- Modèle de Réponse à l'Intervention (RÀI)
- Enseignement explicite des stratégies de lecture au primaire
- Projet de surlecture au besoin
- Uniformité du code de correction en écriture
- Les Cinq au quotidien dans certaines classes
- Le continuum en lecture dans certaines classes
- Mesures d'adaptations dans les plans d'intervention
- Approche orientante dans plusieurs classes, souvent vécue à travers les modules de recherche
- Rôle conseil des professionnels de l'école
- Aide pédagogique
- Prêt de matériel spécialisé pour soutenir nos élèves à risque, récupérations, ateliers pédagogiques pour réinvestir les apprentissages
- Arrimage du matériel pédagogique dans chaque cycle
- Enseignement avec la littérature jeunesse en lecture et en écriture

6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Dans cette section, l'établissement assure la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire. En fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, l'établissement d'enseignement peut aussi inscrire des orientations, des objectifs et/ou cibles qui lui sont propres en autant que soit justifié par l'analyse du contexte. (LIP, articles 37 et 97.1)

Les tableaux en annexe ont servi à l'analyse des enjeux.

Enjeux du PEVR	Analyse d	e la situation	de l'école
	Répond aux	En voie	Zone
	attentes	d'amélioration	vulnérable
L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les		X	
disciplines et pour tous les ordres d'enseignement			
L'importance de l'intervention précoce			Х
L'intégration d'une clientèle immigrante avec ses belles	SO		
diversités			
L'augmentation de la clientèle et le manque d'espace	SO		
La diminution du nombre d'inscriptions en FP liée au taux	SO		
d'employabilité sur le territoire			
L'insertion professionnelle (formation et	Préoccupat	ion pour l'équ	ipe école
accompagnement) du nouveau personnel			
Les difficultés de recrutement du personnel	SO		
Le taux d'absentéisme élevé chez les membres du	SO		
personnel			
Le principe de subsidiarité qui rapproche les lieux	SO		
décisionnels de l'école			
La réussite des garçons	Х		
L'intégration de plus en plus grande des outils d'aide		•	
technologique tant dans l'apprentissage, l'enseignement		À investiguer	
que dans les fonctions de travail			
L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés	À		
d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins	investiguer		
particuliers (y compris des problèmes de stress et			
d'anxiété)			
La communication à tous les paliers de l'organisation (y	X		
compris les parents)			
omprio res paremoy			
Ouverture de l'école et de la commission scolaire sur sa	Х		
communauté			
Les objectifs du PEVR	Analyse d	e la situation	de l'école
	Répond aux	En voie	Zone
	attentes	d'amélioration	vulnérable
D'ici 2022, augmenter la proportion des élèves de moins	SO		
de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une			
première qualification.			

Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).			Х
D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les			
différents groupes d'élèves			
 Réduire l'écart entre les filles et les garçons pour ce qui est du taux de diplomation et de qualification. 	SO		
 Réduire l'écart entre les élèves EHDAA et les élèves réguliers (sans plan d'intervention). 			Х
 Réduire l'écart entre les taux de réussite des élèves faisant partie d'un programme particulier et les taux de réussite des autres élèves du régulier. 	SO		
D'ici 2022, augmenter le taux de réussite à l'épreuve	Х		
ministérielle d'écriture de 4 ^e année du primaire			
D'ici 2022, diminuer la proportion d'élèves entrant à 13	Х		
ans ou plus au secondaire.			
D'ici 2022, augmenter le pourcentage de bâtiments du parc immobilier qui sont dans un état satisfaisant.	SO		
Au niveau des saines habitudes de vie, établir des	Anxiété che	z nos élèves?	
priorités d'intervention à partir des zones de vulnérabilité identifiées.	À investigu	er	
Maintenir jusqu'en 2022 les taux de passation d'examens et les taux de réussite par élève inscrit pour la FGA	SO		
(formation de base commune, formation de base			
diversifiée, français langue seconde).			
D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.	Х		

En regard de l'objectif 2 du PEVR de notre commission scolaire, qui est de réduire l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématiques (résoudre et raisonner), l'écart se fait plus souvent sentir pour les compétences « lire » (français) et « résoudre » (mathématiques)

*Orientation à établir en lien avec ce constat

En regard de l'objectif 3 du PEVR de notre commission scolaire, qui est de réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves :

- -nos données indiquent que ce sont plus souvent les garçons chez qui l'écart à la baisse s'observe, cependant nous ne voyons pas de tendance claire en lien avec une compétence ou un niveau en particulier.
- -il existe un écart entre la réussite les élèves HDAA et l'élève sans Plan d'Intervention *Orientation à établir en lien avec ce constat

En regard de l'objectif 4 du PEVR de notre commission scolaire, qui est d'augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4^e année du primaire, nos données indiquent que le taux de passation varie de 84,7% à 93,4% selon les années. La cible de la CSDC est d'atteindre au taux de réussite à 90%.

*Nous atteignons la cible, donc maintien et surveillance du taux d'élèves à risque?

En regard de l'objectif 7 du PEVR de notre commission scolaire, la cible CSDC est de constituer un portrait des habitudes de vie de nos élèves en lien avec les saines habitudes de vie en milieu scolaire.

-La CS mène une enquête présentement auprès de nos élèves

En regard de l'objectif 8 du PEVR de notre commission scolaire, et de sa cible visant à augmenter le nombre d'école faisant bouger ses élèves un minimum de 60 minutes par jour...

*Orientation à établir en lien avec ce constat?

7. Enjeux

Enjeux en lecture : évaluation de la lecture et intervention auprès des élèves à risque

En ce qui concerne le PEVR de la commission scolaire, l'école Du Sentier n'atteint pas les cibles en lecture en lien avec l'écart entre taux de réussite au sommaire et à l'épreuve ainsi qu'avec l'écart de réussite entre élève HDAA et l'élève « ordinaire ».

Malgré un taux de réussite plus élevé que pour l'ensemble de la commission scolaire pour les compétences en français et mathématiques, et une amélioration en lecture dans l'arrimage des pratiques et des outils, l'enjeu de l'école Du Sentier demeure donc la lecture.

Enjeu de l'intervention précoce

Un des enjeux du PEVR est l'importance de l'intervention précoce. La perception (à valider avec l'équipe) est qu'à l'école Du Sentier nous sommes en mesure d'identifier les élèves à risque mais la difficulté est au niveau du « comment et que faire pour les aider » une fois qu'ils sont identifiés.

Enjeux de socialisation et de gestion des émotions

Une investigation afin d'établir l'état des faits serait nécessaire pour ce qui est de certains aspects comportementaux de nos élèves. Il semble que nos élèves, comparativement aux élèves d'ailleurs, aient plus souvent recours à la violence pour régler leurs conflits. Les membres du personnel passent beaucoup de temps à aider nos élèves à gérer des conflits ou à donner suite aux gestes ou paroles violentes des élèves.

Enjeu de l'intégration efficace des technologies de l'information

Le plan d'action numérique du MEES demande une planification école pour les années à venir.

Enjeux du plan d'action du Programme Primaire de l'IB

- -Plan d'action du PP à conjuguer avec plan d'action du Projet Éducatif
- -Formation professionnelle des enseignants en lien avec le questionnement, la recherche (approche constructiviste)
- -Poursuivre l'analyse et le développement en verticalité et horizontalité du programme de l'école
- -Développer l'exploration de la plateforme « Mon IB »
- -S'approprier nos politiques (linguistique, évaluation)
- -Développer les autres politiques requises par l'IB (intégration, intégrité intellectuelle)
- -S'approprier les « Améliorations du PP »
- -Poursuivre l'analyse et complétion des plans de travail en fin de module
- -Besoin d'un soutien constant de notre coordonnatrice = rendement + cohérence pour nos modules

Enjeu d'activer nos élèves 60 minutes par jour

Nous avons déjà en place plusieurs mesures visant à faire bouger nos élèves pour répondre à leur besoin : récréations actives, dîners actifs, parascolaire midi ainsi qu'une ouverture du personnel à permettre aux élèves de s'autoréguler au besoin. Nous visons l'installation de corridors actifs afin de bonifier cette possibilité d'autorégulation chez nos élèves.

8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

- Respecter les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche (LIP, article 459.3)
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)
- Analyser si d'autres objectifs sont pertinents à identifier en respectant le portrait du milieu.

Orientation 1 Intervenir de façon précoce, rapide et efficace au préscolaire Orientation ou objectif						
Objectif 1.1	Indicateur(s)	Valeurs de départ	Année de référence	Cible 2022	PEVR COHÉRENCE	
Augmenter la concertation et le travail d'équipe entre les membres du personnel (Moyen: Mise en place d'une communauté de pratique au préscolaire)	-date de création de la communauté de pratique -nombre de rencontres collaboratives				Enjeu identifié au PEVR : L'importance de l'intervention précoce	
Objectif 1.2	INDICATEUR(S)	Valeurs de départ	Année de référence	Cible 2022	PEVR COHÉRENCE	
Accélérer la mise en place des PI et références aux PNEs au préscolaire	-Nombres de PI -Nombre de références aux PNEs				Enjeu identifié au PEVR : L'importance de l'intervention précoce	

Orientation 2	Poursuivre l'amélioration des compétences en litéracie Orientation ou objectif								
Objectif 2.1		Indicateur(s)	Valeurs de départ	Année de référence	Cible 2022	PEVR COHÉRENCE			
Diminuer l'écart au taux de réussite en lecture au bilan et à l'épreuve		Résultats au bilan et à l'épreuve en lecture	Écart de 6 à 10%	2017- 2018	Viser au- deça du 6%	Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).			
Objectif 2.2		INDICATEUR(S)	Valeurs de départ	Année de référence	Cible 2022	PEVR COHÉRENCE			
Harmoniser les pratiques éducatives en évaluation de la lecture		-RENCONTRES COLLABORATIVES (3 DANS L'ANNÉE) -IDENTIFICATION DES PRATIQUES HARMONISÉES				Enjeu du PEVR : L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement			

Orientation 3		r un milieu de vie sain et se Itation ou objectif	écuritaire			
Objectif 3.1		Indicateur(s)	Valeurs de départ	Année de référence	Cible 2022	PEVR COHÉRENCE
Diminuer l'incidence de violence et d'intimidation		Nombre d'incidents de violence et d'intimidation		2017- 2018		Au niveau des saines habitudes de vie, établir des priorités d'intervention à partir des zones de vulnérabilité identifiées.
Objectif 3.2		INDICATEUR(S)	Valeurs de départ	Année de référence	Cible 2022	PEVR COHÉRENCE
Diminuer les cas d'anxiété ou de crises chez nos élèves (Moyen :Dresser un portrait de la santé mentale et des habiletés sociales et émotives de nos élèves afin de cibler nos priorités d'intervention)		-données d'observations (portrait classe) -enquête auprès des élèves -nombre d'incidents	aucune	2019- 2020	Portrait établi	Au niveau des saines habitudes de vie, établir des priorités d'intervention à partir des zones de vulnérabilité identifiées.
Objectif 3.2		INDICATEUR(S)	Valeurs de départ	Année de référence	Cible 2022	PEVR COHÉRENCE
Diminuer les cas d'anxiété ou de crises chez nos élèves (Moyen :Offrir des modalités d'auto-régulation pour les élèves ayant besoin de bouger ou de gérer leurs émotions ou leur concentration)		-instauration de corridors actifs -modélisation/coaching pour l'utilisation des corridors actifs -nombre d'élèves utilisant les corridors actifs -nombre d'incidents				Au niveau des saines habitudes de vie, établir des priorités d'intervention à partir des zones de vulnérabilité identifiées.

9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Afin de mettre en place un plan d'action qui répond aux besoins de notre école, nous avons tenu compte des pratiques de notre milieu, de la commission scolaire, des résultats de recherches probantes et des différents documents du MÉES.

Ensuite, pour assurer le suivi de notre projet éducatif, nous tiendrons compte de plusieurs facteurs en respectant plusieurs étapes :

- faire approuver par la direction de l'établissement d'enseignement les moyens retenus par le personnel (LIP, art 96,15);
- élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action, etc.) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place;
- au besoin, adapter les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus;
- bien que les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par le conseil d'établissement, nous tiendrons les membres informés sur les moyens retenus et les résultats obtenus;
- annuellement, le projet éducatif sera mis à jour en tenant compte de nouvelles orientations indiquées par le ministre ou de changements importants dans le contexte de l'établissement d'enseignement. Nous consulterons également tous les acteurs engagés dans l'élaboration de cette mise à jour.

La reddition de comptes est la dernière étape d'une gestion axée sur les résultats. Elle consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.

Notre établissement d'enseignement suivra et analysera le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser nos engagements. Dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation de notre projet éducatif sera une occasion de partager des pratiques innovantes en vue de les intégrer, au quotidien, dans les pratiques pédagogiques.

Le conseil d'établissement rendra public le projet éducatif et son évaluation. (LIP, articles 75 et 109.1).

Le document produit dans le cadre de la reddition de comptes s'avérera un outil de référence pour les parents. Au-delà des résultats obtenus, les parents pourront y trouver une présentation sommaire de l'établissement d'enseignement, du contexte dans lequel celui-ci évolue, de l'offre pédagogique et des principales réalisations.

Inspiré du Guide 4 de 5 – MÉES